



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2020 à STE ANNE D'AURAY.

Les membres du nouveau conseil d'administration de l'UNC 56, élus lors de son assemblée générale du 17 septembre à Pontivy, se sont réunis - le 23 Septembre 2020, à Ste Anne d'Auray - au restaurant La Croix Blanche, suite à l'impossibilité d'accès au restaurant de la Gendarmerie de Vannes, pour raisons sanitaires (pandémie du corona virus).

Au cours de cette réunion, après l'appel des participants, ont été communiqués les résultats du vote de l'AG, a été votée la nouvelle composition du CA et réparties les missions de chacun.

Divers autres sujets ont été aussi abordés, détaillés en fin de CR.

1 Appel des participants- Résultats Nouvelle composition du CA - Répartition des responsabilités :

1-0 - Appel des participants :

Étaient présents :

Jean-Claude AUDRAIN
Alain BENOIT
Robert BOTEREL
Jean-François CALCET
Philippe DE KERANGAL
Roland DUVAL
Christiane GUARCH
Marc LE ROUZIC
Marie-Claire LETURGIE
Jean-Claude MAILLARD
Michel MAZURET
Francis PLANCKE

Absents et excusés :

André LAMBALLE
Jean PELARD
Paul QUERO
Jean VALOIR

Attendu mais absent :

Jean-Yves HILIKUIN

La Secrétaire :

Nelly BENOIT

A 11 heures, le quorum étant atteint, Francis Plancke président sortant/réélu annonce la séance ouverte.

1-1 - Résultats du vote à l'AG :

Ont été réélus au conseil d'administration de la Fédération UNC 56 :

Jean-Claude AUDRAIN
Duval Roland
Christiane GUARCH

Jean-Yves HILIQUN
 LAMBALLE André
 Francis PLANCKE
 Jean VALOIR

Ont été élus, et rejoignent le Conseil d'administration :

Roland DUVAL (UNC de MOREAC)
 André LAMBALLE (UNC de BEIGNON/St MALO de BEIGNON)

1-2 - Élection du Bureau :

- Président : Francis PLANCKE
- Vices présidents délégués : les deux secrétaires généraux
- Secrétaire générale : Marie-Claire LETURGIE
- Secrétaire général adjoint : Jean-François CALCET
- Trésorier : Jean-Claude MAILLARD
- Trésorier Adjoint : Roland DUVAL

1-3 - Répartition des missions au sein du conseil d'administration :

Conformément aux nouveaux statuts :

Les titres de vice-présidents sont supprimés au profit d'administrateurs, exception faite pour les deux vice-présidents délégués, nommés par le Président, (les 2 secrétaires généraux), en cas d'empêchement de ce dernier.

Missions des membres du Bureau :

- Président : Francis PLANCKE :
 Coordinateur général de la Fédération, autres tâches inchangées.
- Secrétaire générale : Marie-Claire LETURGIE également vice-présidente déléguée et responsable de l'action sociale. Collaboratrice directe du Président.
- Secrétaire général adjoint : Jean-François CALCET vice-président délégué. En charge des relations avec la Commission Nationale d'Action Civique et la commission « Avenir UNC »
- Responsable du protocole en binôme avec Robert BOTEREL, responsable du secteur de Pontivy.
- Trésorier : Jean-Claude MAILLARD. Il aura en charge la mise en application de la nouvelle version de la comptabilité, et la formation de son nouvel adjoint. Il est également Chancelier en charge des dossiers relatifs aux ordres nationaux et décorations nationales. Responsable secteur Vannes Est.
- Trésorier adjoint : Roland DUVAL. Après une période de formation, il secondera le trésorier.

Actions à mener pour faciliter la mise en route du nouveau bureau :

- Suppression de délégation de signature à Albert RICHARD
- Mise en place rapide de la procédure de délégation de signature sur les comptes pour Roland DUVAL
- Acquisition d'un nouvel ordinateur avec logiciel adapté, dédiés à la comptabilité (dépenses provisionnées).
- Mise en place d'une procuration postale pour la secrétaire (récupération de colis et recommandés).

Missions des administrateurs :

- Jean VALOIR : chargé des 39/45, TOE, et AFN.
- Jean-Yves HILIQUN : chargé des OPEX et membre de la commission décorations nationales
- Christiane GUARCH : chargé du recrutement et du dossier relations avec la presse
- Paul QUERO : chargé des Soldats de France
- Michel MAZURET : chargé de la logistique et des commissions décorations internes et de solidarité
- Philippe DE KERANGAL : chargé du suivi et de la diffusion de la législation combattante. Responsable secteur de Lorient

- Robert BOTEREL : chargé du secteur de Pontivy et du protocole en liaison avec le SGA
- Jean PELARD : responsable du secteur de Ploërmel
- Alain BENOIT : assesseur et adjoint au responsable secteur Ploërmel
- Marc LE ROUZIC : responsable du secteur Vannes Ouest
- Jean-Claude AUDRAIN : assesseur
- André LAMBALLE : assesseur

Ne font pas partie du conseil d'administration mais sont appelés, si besoin, à y participer, sans droit de vote :

- La secrétaire de la Fédération : Nelly BENOIT (Rédaction de sa fiche de poste en cours).
- Les vérificateurs aux comptes Pierre Leroux et Michel Martin.

Le nouvel organigramme pour l'année 2021 est joint au présent compte-rendu.

2 Autres sujets abordés :

20- Réactions et commentaires après l'assemblée générale de Pontivy :

- Vote par correspondance : il a été apprécié par l'ensemble des participants, car reflétant l'opinion des votants. Il fait ressortir le peu de mobilisation des petites associations.
 - Il a permis la validation des nouveaux statuts (à l'unanimité moins 20 voix).
 - Un rappel des procédures, avant la prochaine AG, devrait stimuler la participation au vote.
- Amélioration de l'organisation logistique pour les A.G. futures :
Vote : prévoir un "lot de bord" (calculatrice, fiches de résultats, ficelle pour fixation du bandeau, moyens de connectique adaptés au lieu d'intervention, etc...).
- Cérémonies d'hommages aux morts :
Satisfaisante dans son ensemble, l'organisation peut être améliorée. Il a été proposé de mettre en valeur les présidents d'associations locales UNC, en les positionnant à côté ou à proximité de leurs porte-drapeaux. Les quatre présidents de secteur pourront constituer un second rang derrière les autorités. Un vadémécum de ce type de cérémonies sera diffusé pour aider les associations dans la préparation de ces cérémonies.

2-1 - Règlement intérieur (RI) de la Fédération :

Le RI de la Fédération est en phase finale de rédaction. Il sera communiqué prochainement aux associations pour lecture et critiques constructives éventuelles, puis pour approbation. Un calendrier sera établi pour clore, si possible, cette procédure avant la fin de l'année en cours.

2-2 - Rappel du cheminement des dossiers de secours UNC et ONAC/VG :

Sujet abordé à Pontivy (Marie Claire Leturgie et Madame Geslin de l'ONAC/VG). Plus vite et mieux sont constitués les demandes de secours, plus vite les secours pourront être alloués aux demandeurs, en particulier les plus démunis.

Obligatoirement vérifiés, puis validés par le président de l'association locale UNC émettrice, ces dossiers sont envoyés au Bureau de la Fédération à Vannes.

Sur place, après un nouveau contrôle minutieux et validation (tout dossier incomplet est refusé) un premier secours de l'UNC 56 est versé.

Les dossiers destinés à l'ONAC/VG sont transmis à cet organisme par l'UNC 56 (Secrétaire) après visa du président ou de la responsable du social.

Les dossiers sont traités, sous anonymat, en commission Solidarité qui valide et attribue- ou non - le secours, après examen des demandes.

Le montant de la somme allouée par l'ONAC/VG doit - obligatoirement- être déclarée à l'UNC 56 pour l'obtention, éventuelle, d'une aide complémentaire, accordée par l'UNC nationale, et archivage du dossier au siège.

2-3 - Relations de la fédération de l'UNC 56 avec une l'association locale :

Actuellement une association locale a un différend avec la Fédération départementale UNC 56. Ce différend porte sur divers points de gestion, dans tous les domaines, qui - à terme - peuvent mettre en péril l'avenir de cette association au sein de la Fédération.

À la demande du CA, le président de la fédération va adresser un courrier en AR, sous timbre UNC 56, au président de cette association, afin d'obtenir éclaircissements et explications, quant à cette gestion et quant à ses intentions en la matière.

Du contenu de ses réponses seront envisagées des mesures d'apaisement ou d'application strictes des mesures prévues par les statuts des associations de type 1901 et de l'UNC.

Les membres du CA et de cette association seront destinataires - pour information - du dit courrier.

2-4 - 12h45 : Fin du Conseil d'administration.

Rédaction le 29 septembre 2020. 04 pages numérotées de 01 à 04.

La secrétaire générale : M.C. Leturgie



Le secrétaire général adjoint : J.-F. Calcet



Le président départemental : Francis Plancke



Le trésorier : Jean Claude Maillard



Le bureau est composé de 3 Tiers définis comme suit

| 1er tiers 2020-2023 | 2ème tiers 2018-2021 | 3ème tiers 2019-2022 |
|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| AUDRAIN Jean-claude | AUDRAIN Jean-claude | BOTEREL Robert |
| DUVAL Roland | BENOÎT Alain | de KERANGAL Philippe |
| GUARCH Christiane | CALCET Jean François | LE ROUZIC MARC |
| HILIQVIN Jean-Yves | LETURGIE Marie-Claire | MAILLARD Jean-Claude |
| PLANCKE Francis | QUERO Paul | MAZURET Michel |
| VALLOIR Jean | LAMBALLE André | PELARD Jean |

